

# **ANNEXE 3**

**PRISE en CHARGE SSEFIS : plus de 6 ans**

## **PRISE EN CHARGE SSEFIS : 6 ans et plus**

Les enfants de plus de 6 ans sont en intégration individuelle dans les établissements scolaires de leur secteur.

<b><u>Objectifs</u></b> « être capable de... »	<b><u>Actions</u></b>	<b><u>observation</u></b>
	Le suivi médical, auditif et audioprothétique permet de contrôler la cohérence entre le bilan et le développement de l'enfant.	La psychologue poursuit la guidance parentale. Prise en charge plus spécifique avec les adolescents.
<p>Avoir un schéma corporel harmonieux et en avoir une bonne représentation mentale.</p> <p>Développer une communication orale et acquérir une maîtrise de la langue écrite.</p> <p>Développement des capacités cognitives</p> <p>Accéder à l'autonomie et trouver sa place dans la société.</p>	<p>Les différentes prises en charge concourent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* à améliorer               <ul style="list-style-type: none"> <li>- la latéralisation</li> <li>- les coordinations motrices</li> <li>- les repères dans l'espace et dans le temps</li> </ul> </li> <li>* à affiner la discrimination auditive et la parole</li> <li>* à enrichir le langage</li> <li>* à entraîner la lecture labiale</li> <li>* à renforcer les opérations mentales déficientes</li> <li>* à soutenir les acquisitions scolaires en utilisant une pédagogie spécialisée</li> </ul> <p>Maintenir les échanges avec l'enfant, l'adolescent ou le jeune adulte et sa famille.</p> <p>Soutenir les parents dans le processus d'autonomie.</p>	<p>La psychomotricité tend à s'individualiser et à se poursuivre en cas de difficultés particulières à l'enfant sourd.</p> <p>Les orthophonistes proposent des groupes de langage en plus de la prise en charge individuelle.</p> <p>Les professeurs spécialisés interviennent tant au SSEFIS qu'à l'école</p> <p>Aide à la perception de la voix de l'enseignant par l'utilisation d'un matériel complémentaire à l'appareillage auditif.</p> <p>Possibilité d'acquérir la LSF</p> <p>Dans la poursuite du Projet Individuel, aider l'enfant et le jeune à être acteur de son projet actuel et à devenir acteur de son projet d'adulte.</p>

<p>Conjuguer son propre rythme avec celui de l'école.</p> <p>Accepter sa différence.</p>	<p>Etre à l'écoute...</p> <p>Adapter les objectifs</p>	<p>Etre vigilant quant aux inquiétudes générées par le décalage entre l'attente des parents, le désir de l'enfant et la réalité.</p> <p>Aider les enseignants à comprendre que l'enfant est différent et à adapter les exigences et les évaluations si nécessaire.</p>
--	--	--